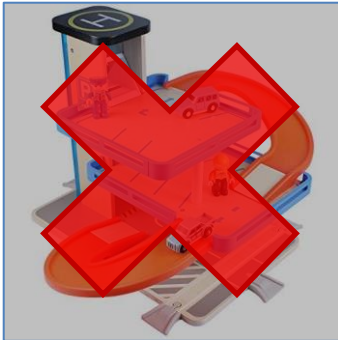


Un petit retour sur les points marquants du dernier CSE! On a reparlé flicage, parking, organisation du travail, on a parlé du temps partiel et on a gueulé (un peu). Ah et puis on n'a pas parlé de JADE.

Parking modulaire



On commence par ça : la DIG (Direction Immobilière du Groupe, rien à voir avec la chanson) n'est finalement pas d'accord avec le projet d'extension du parking. Petite originalité : Jean-Pascal Laporte a personnellement remercié la CGT en séance pour notre dernier tract. Il l'aurait scanné puis envoyé à la DIG pour appuyer la demande... Alors si les gens de la DIG lisent ces lignes : pour le moment, nous avons **1640 places de parking pour plus de 2000 travailleurs** journaliers sur le site ! Alors merci les usagers SNCF et les covoitureurs !

JADE

La Jeunesse Agile et Digitale n'est pas bien Engagée. Officiellement, aucune info lors du dernier CSE. Cela dit, la formule consacrée a été répétée : « On n'est pas à l'abri d'une bonne nouvelle ! ».

On tient cela dit à partager l'image ci-contre avec vous ! La nouvelle solution définitive de Vinci contre les fuites récalcitrantes : le PIG® Roof Leak Diverter Bucket Kit, 164\$ l'unité, pas à l'abri des bonnes nouvelles, mais à l'abri des fuites !

Sans rire, un minimum de dignité pour les travailleurs, c'est beaucoup demander ?



Différence temps partiel et temps choisi.

Si vous êtes à **temps partiel choisi** (c'est-à-dire que vous choisissez quand poser vos jours d'absence), **vous travaillez plus qu'un temps partiel strict** (même jour d'absence chaque semaine), **pour le même salaire !** 3 à 4 jours de plus à 90%, et 5 à 6 jours de plus à 80%. La direction l'admet sans l'expliquer pour le moment. **Changez de contrat !** Détail important : A temps partiel strict, vous pouvez récupérer un jour d'absence qui tomberait un jour férié. **Si on vous le refuse, venez nous voir !**

Temps de travail des forfaits jour

Conformément à la loi, la direction va cesser de diffuser aux managers les limites basses des temps de présence des salariés à leurs managers. Les données des tourniquets ne seront plus utilisées

que pour signaler un temps de présence trop élevé, souvent synonyme de surcharge de travail. Cela dit, les remarques abusives de managers ne vont pas cesser de jour au lendemain !

De l'aveu de notre Human Resources Business Partner (DRH, c'est démodé), le présentisme est encore culturellement très ancré chez Thales Cholet. N'avez-vous jamais eu la remarque « Tu as pris ton après-midi ? » en partant un peu plus tôt que les autres ? Eh bien, le HRBP (Loïc Schumpp, suivez un peu) vous rassure, et je le paraphrase : « **un salarié au forfait jour qui ne resterait que 5 minutes sur le site respecterait son contrat de travail.** ». Cessez de prendre des demi-journées pour un rendez-vous ! Si vous abattez votre charge de travail, vous êtes libre d'organiser votre temps de travail. **Ah oui, et les plages de présence obligatoire, ça n'existe pas !**

La direction assume également être dans l'illégalité face à son incapacité à mesurer le temps de télétravail pour détecter d'éventuelles surcharges. Elle rejette la faute sur **le groupe Thales (qui est donc intégralement hors la loi)**, qui n'a pas mis en place les outils nécessaires à cette mesure dans Mobility. Nous rappelons que, récemment, **un salarié a fait un arrêt cardiaque devant son PC connecté à Mobility** et que, après analyse de ses connexions, une surcharge de travail a été constatée. Mieux vaut « guérir » que prévenir, donc.

Prise de bec inter (et intra) syndicale

La dernière séance du CSE a été marquée par une dispute quasi-dantesque entre la CFTC et la CFDT. En gros, la CFTC a reproché à la direction de n'avoir invité « que » la secrétaire du CSE à la réunion de finalisation de l'appel d'offres de la conciergerie (qu'on aura si la DIG est d'accord, voir plus haut). Selon la CFTC, Anne-Marie L'Affeter représenterait plus les intérêts de la CFDT que ceux du CSE... Même si nous apprécierions nous aussi que la voix de chaque syndicat soit entendue par la direction, il y a des manières plus diplomatiques de le demander. S'en est suivie une dispute horriblement longue et gênante au cours de laquelle une élue CFTC s'est retournée contre son propre représentant syndical (vous verrez dans le PV officiel).

De même, il est un peu gênant de constater que ces deux syndicats (qui n'étaient encore qu'un en 1964) se chamaillent pour savoir qui a eu l'idée de créer une commission environnement au lieu de se réunir pour la construire. Il n'y a pourtant aucun désaccord sur le fond à déplorer.

Vous voulez plus d'informations sur le fonctionnement de Thales Cholet ? Vous voulez que votre voix compte ? Un nouveau site ? Un parapluie CGT spécial fuite ? Syndiquez-vous !

